



Direction du Secrétariat Général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES
VILLE DE NIORT

Arrêté n° 2026-539
CONSEIL MÉDICAL -
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
DE LA VILLE DE NIORT

Le Maire de la Ville de Niort ;

Vu le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux Conseils médicaux dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la délibération en date du 20 mars 2026 portant installation des Conseillers municipaux ;

Vu le procès-verbal de l'élection des Adjoints du Maire en date du 20 mars 2026 ;

Considérant qu'il convient de nommer les représentants de la Ville de Niort, choisis parmi les membres de l'organe délibérant d'un mandat électif ;

ARRÊTE

Art. 1 – sont désignés représentants de la Ville de Niort en qualité de titulaires et de suppléants pour siéger au Conseil médical :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Sophie BOUTRIT	Aurore NADAL
Véronique ROUILLÉ-SURAUULT	Rose-Marie NIETO

Art. 2 – Les présentes désignations prennent effet dans les conditions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales.

Art. 3 – Copie du présent arrêté sera transmise au Préfet du Département des Deux-Sèvres, publiée et notifiée aux intéressés.

Fait en Mairie à Niort, le 28/05/2026

Le Maire de Niort,

Signé

Jérôme BALOGE